



ACTUALITÉ

Lundi 12 octobre 2020

Cartes Imagine R et Optile : la Ville vous subventionne

Le Conseil Municipal du 30 septembre 2020 a décidé de reconduire son aide pour les détenteurs de la carte Imagine'R et de la carte Optile, soit les collégiens et lycéens domiciliés à Vélizy-Villacoublay.

[Faites votre demande de subvention en ligne](#)



La Ville de Vélizy-Villacoublay souhaite maintenir la prise en charge d'une partie du coût du transport scolaire des jeunes véliziens non boursiers, scolarisés de la 6^e jusqu'au baccalauréat, et domiciliés à Vélizy-Villacoublay (justificatif de domicile requis).



Carte OPTILE

- 1 aller-retour / jour pour un trajet domicile - établissement scolaire (pendant la période scolaire).
- Le prix de vente pour l'année scolaire 2020-21 est fixé à 125,50 € (frais de dossier inclus)
- **Participation de la Commune à hauteur de 50 % soit 62,75 € par carte Optile**

Carte Imagine'R scolaire

- Circuler sans limite de fréquence dans les zones de validité de la carte (pendant la période scolaire).
- Depuis 2017, la carte Imagine R Scolaire toutes zones est vendue à 350€ (frais de dossier inclus).
- **Participation de la Commune à 100€ par carte Imagine R scolaire.**

En savoir plus

[Demande de subvention en ligne](#)